

FEDERATION NATIONALE



**OCCE** AUTONOMES  
& SOLIDAIRES

**Ecole  
EN  
POÉSIE**

**le  
PRINTEMPS  
des  
POÈTES**

## Création du label « Ecole en poésie »

L'OCCE et le **Printemps des Poètes** travaillent ensemble depuis quelques années pour valoriser une approche sensible de la poésie dans les établissements scolaires et accompagner des projets autour de la poésie.

Sur proposition de Franck Achard de l'OCCE 14, il est proposé aux classes ou aux écoles **le label « Ecole en poésie »** décerné aux écoles menant des projets « Poésie » visant à favoriser l'imprégnation poétique quotidienne des enfants.

### Obtenir le label « Ecole en poésie » :

Les écoles choisissent **5 items** (projets), au moins, sur lesquels elles souhaitent mettre l'accent pour obtenir le label, à partir d'une **charte** proposée par l'OCCE et le Printemps des Poètes.  
Trois items doivent associer la classe et deux items associer l'école.

La **demande de label** est à faire parvenir, tout au long de l'année, aux associations départementales de l'OCCE qui participeront à l'attribution du label. Une copie sera systématiquement adressée à la Fédération Nationale de l'OCCE et au Printemps des Poètes.

Un **compte-rendu des réalisations** par items sera à faire parvenir en fin d'année scolaire au comité de compagnonnage du label composé d'**Yvonne Chenouf**, pédagogue et chercheur à l'Institut National de la Recherche Pédagogique / **Albane Gellé**, poète / **Philippe Meirieu**, Professeur en sciences de l'éducation / **Robin Renucci**, comédien / **Alain Serres**, poète et éditeur Rue du Monde / **Jean-Pierre Siméon**, poète et directeur artistique du Printemps des Poètes / **Eric Weill**, Président de l'OCCE.

Le label est attribué pour une année scolaire.

### Le calendrier :

*Septembre 2012* : diffusion de l'information ;

*Mars 2013* : Participation au Printemps des Poètes ;

*Mai 2013* : Envoi des comptes-rendus à l'OCCE – Comité national « Ecole en Poésie ».

Le label peut être attribué tout au long de l'année.

### Les ressources :

- *artistiques* : Le Printemps des Poètes met à disposition sur son **site Internet** toutes les informations concernant le projet et la possibilité de mettre en avant les projets. De nombreux **outils pédagogiques** sont également disponibles sur : [www.printempsdespoetes.com](http://www.printempsdespoetes.com)

- *pédagogiques* : Le Printemps des Poètes propose des **formations** (stages et journées interprofessionnelles) sur la poésie auxquelles les animateurs départementaux de l'OCCE peuvent participer. Il peut être également organisé des formations pour les enseignants.

Un **stage national** « Habiter le monde en poètes » est mis en place par l'OCCE, qui propose chaque année à ses classes adhérentes une action en relation avec le thème du Printemps des Poètes, coordonnée et valorisée depuis la Fédération Nationale. Localement, les Associations Départementales de l'OCCE peuvent proposer des journées de formation sur ce thème, à destination des enseignants.

L'OCCE peut constituer, localement, des **malles pédagogiques** mises à disposition des classes.

- *communication* : un logo ainsi qu'une bannière « Ecole en poésie » sont créés, qui peuvent être téléchargés par les écoles et imprimés.

### **Les engagements :**

#### **L'OCCE s'engage à :**

- diffuser l'information sur l'existence du projet « Ecole en poésie » à toutes ses Associations Départementales ;
- organiser le stage national « Habiter le monde en Poètes » pour les enseignants et les animateurs départementaux impliqués dans l'action ;
- accompagner les classes inscrites à l'action (inscriptions, transmission des informations, mise à disposition de documentation, aide au montage de projet) ;
- valoriser l'action « Ecoles en poésie » et le travail des écoles sur son site Internet ;
- participer au comité d'honneur.

#### **Le Printemps des Poètes s'engage à :**

- offrir aux écoles en poésie des affiches de la manifestation ;
- accompagner les enseignants dans la mise en place de leurs projets en fournissant des conseils, des outils pédagogiques, des bibliographies, des poèmes...
- mettre en avant le travail des classes et écoles sur son site Internet et ses supports de communication (dossier de presse, communiqués...) ;
- participer au comité d'honneur.